

TARIFS 2024

DES CONTROLES DE RACCORDEMENT LORS D'UNE VENTE IMMOBILIERE

Types de contrôles	montant HT	TVA (20%)	montant TTC
Contrôle de raccordement lors d'une cession pour résidence individuelle - forfait	133,08 €	26,62 €	159,70 €
Contrôle de raccordement lors d'une cession d'immeuble collectif jusqu'à 5 logements - forfait	235,55 €	47,11 €	282,66 €
Contrôle de raccordement lors d'une cession d'immeuble collectif de 6 à 10 logements - forfait	353,33 €	70,67 €	424,00 €
Coût unitaire par logement supplémentaire au-delà de 10 logements collectifs pour contrôle de raccordement lors d'une cession d'immeuble collectif supérieur à 10 logements	23,56 €	4,71 €	28,27 €
Contre-visite contrôle de raccordement (cession d'immeuble, nouveau raccordement, contrôle systématique), faisant suite à un constat précédent de non conformité	47,45 €	9,49 €	56,94 €
Frais de déplacement pour assistance à un tiers privé dans le cadre d'un contrôle de branchement	61,28 €	12,26 €	73,54 €
Contrôle de raccordement lors d'une cession d'immeuble/bâtiment/surface commerciale autre que maison individuelle ou collectif de logements - forfait	130,47 €	26,09 €	156,56 €
Coût unitaire par point de contrôle supplémentaire au-delà de 15 (pour cession autres que logement individuel ou collectif)	11,66 €	2,33 €	13,99 €
Vente de camping ou équivalent : forfait jusqu'à 19 branchements .	130,47 €	26,09 €	156,56 €
Coût unitaire par point de branchement supplémentaire pour les branchements compris entre 20 et 50 (pour cession de camping ou équivalent)	23,32 €	4,66 €	27,98 €
Coût unitaire par point de branchement supplémentaire à partir du 51ème branchement (pour cession de camping ou équivalent)	11,66 €	2,33 €	13,99 €